

PROJET PEDAGOGIQUE

Les objectifs pédagogiques :

De ce fait, c'est autour de quatre grands pôles que s'orientent les objectifs de l'équipe.

Permettre à chaque individu de passer de bons moments dans un environnement encadré et sécurisé. Permettre aux enfants et aux jeunes de s'approprier un temps de vacances et de détente hors du cadre familial et scolaire.

Au sein de l'ALSH, l'enfant ou le jeune sera traité comme une personne à part entière dans le groupe. Les animateurs seront à son écoute lors de ces différents souhaits, le guidera, l'évaluera et l'aidera à grandir à son rythme lors de ses différentes démarches au sein du centre. Chaque individu a des besoins, des envies et des rythmes de vie différents. Ainsi il est important de reconnaître les besoins et les attentes de chaque individu et de leur permettre de pouvoir gérer et réguler leur propre rythme de vie par une organisation souple et négociée de la journée. Les vacances sont avant tout un moment de repos et parallèlement des instants de plaisir. Pour cela l'équipe d'animation mettra tout en place pour que le rythme de vie de chaque enfant soit respecté et qu'à côté, il puisse s'épanouir pleinement.

Favoriser le développement imaginaire et créatif.

L'équipe d'animation devra :

- ✓ Trouver et proposer des jeux, des mises en situations par rapport aux thèmes proposés. Pour cela elle devra tenir compte de l'âge des enfants et de leurs attentes.
- ✓ Pouvoir, lors d'activité, gérer le temps et des moments de « laisser-faire » aux enfants pour ainsi leur permettre de laisser parler leur imagination.

Permettre d'initier ou de développer les règles inhérentes à la vie en collectivité: en terme d'autonomie, de responsabilité et de respect.

L'enfant doit être acteur de ses vacances et de ce fait s'impliquer dans les activités proposées.

Il faut donc donner à chaque individu des moyens d'expressions et un certain « laisser-faire » pour qu'il se responsabilise.

A travers l'accueil de loisirs l'enfant évolue dans un cadre collectif et donc avec d'autres enfants, Pour faciliter l'intégration de tous et pour que l'enfant évolue dans de bonnes conditions un cadre est posé: chacun à des droits et des devoirs.

Apprendre à grandir c'est apprendre de nouvelles choses, avoir de nouvelles responsabilités, Pour les enfants accueillis à l'espace enfance, les tâches collectives d'entretien (mise de la table, débarrasser, essuyer la table, ...) leur reviendront à tour de rôle avec le soutien d'un animateur. Les plus grands « tickets-sports » pourront être responsable du matériel, aider dans la préparation de l'activité et parfois être le référent d'un plus jeune lors de sortie en grand groupe. Toutes ces actions permettent à chaque individu de prendre des responsabilités et donc de grandir.

Pour que tout cela évolue dans de bonnes conditions, le respect est un des maîtres mots des valeurs défendues par le personnel encadrant. Chaque individu évoluera donc à son rythme tout en respectant celui de ses camarades.

A travers ces différentes tâches ou responsabilités laissées aux enfants et aux jeunes, nous leur ferons remarquer que l'entraide est quelque chose de simple mais qui permet d'avancer et de se faciliter la vie.

Permettre à tous de s'exprimer, de partager des moments et d'échanger des points de vue, des souhaits et/ou des savoirs faire.

Un accueil de loisirs est un espace de socialisation riche et favorable à l'apprentissage d'une citoyenneté responsable et respectueuse de chacun.

Chaque individu devra pouvoir trouver sa place au sein du groupe et, des relations d'échanges, d'entraide et de solidarité seront favorisées au sein du groupe.

Les objectifs sont donc de créer un environnement propice à la bienveillance du public et de l'initier au fonctionnement démocratique par :

- L'utilisation des différences comme une source d'enrichissement,
- Le respect des droits humains et de la personnalité de chacun,
- La liberté de pensée, d'expression et de choix.

Pour cela des temps de paroles seront organisés soit sous forme d'activités d'expression (mise en scène, jeu de rôles, ...) soit environ une fois par semaine sous forme de « réunion » entre enfants et animateurs. Pendant ces instants chacun pourra librement s'exprimer, apprendre et prendre le temps d'écouter les autres.

Permettre à chacun de découvrir et de respecter le patrimoine environnant (la culture, l'histoire, la faune et la flore) par des activités diverses.

Toutes les activités proposées seront l'occasion de sensibiliser les jeunes à l'environnement: apprendre à le respecter, connaître nos différents impacts sur celui-ci, y vivre en harmonie, de comprendre l'utilité du respect de l'environnement, l'importance d'être vigilants, ...

Pour cela des activités de plein air (randonnée, vtt, baignade, découverte de sites, ...), des ateliers de cuisine, (etc) ...

CARACTERISTIQUE DU CENTRE

Description:

La mairie du Sourn organise elle-même son accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les vacances scolaires et les mercredis durant les périodes scolaires.

Le coordonateur des loisirs des jeunes Sournais, et par ailleurs directeur de l'ALSH, à la charge de mettre en place cet accueil de loisirs.

Il s'agit d'un accueil de loisirs sans hébergement se déroulant sur la commune du Sourn accueillant les enfants de 3 à 17 ans. Les 3-12 ans bénéficient d'une structure adaptée les accueillants à la journée. Celle-ci peut accueillir 40 enfants maximum.

Les 10-16 ans peuvent s'inscrire aux « Tickets sports loisirs ». Pour ces jeunes l'inscription se fait à l'activité.

Les enfants et les jeunes sont accueillis dans l'espace enfants. La commune dispose et met à disposition le complexe sportif et la cantine scolaire dans le cadre de l'ALSH.

L'équipe d'animation est composée de deux personnes le mercredi durant la période scolaire. Elles sont toutes deux employées à l'année par la commune et elles travaillent avec les enfants. Les deux animatrices connaissent donc la plupart des enfants qui côtoient l'accueil de loisirs.

Au mois de juillet l'équipe d'animation varie en fonction du nombre d'inscriptions. En général elle est constituée de six ou sept personnes : une directrice BAFD et des animateurs BAFA ou stagiaires BAFA. Certaines années des animateurs stagiaires anglais rejoignent l'équipe d'animation.

Le centre fonctionne à la journée pour les 3-12 ans et l'obligation est faite aux familles d'inscrire les enfants deux journées minimum par semaine. Ceci afin de donner du sens et du suivi aux animations. Un repas est servi aux enfants inscrits.

LES HORAIRES :

Horaires de l'accueil de loisirs des vacances scolaires :

7h30-9h00: Accueil des enfants

9h00-12h00: Activités

12h00-13h00: Repas

13h00-14h00: Temps calme (coin sieste pour les enfants ayant besoin de sommeil)

14h00-17h00: Activités

17h00: Goûter

17h30-18h30: Départ des enfants

Ces horaires ne sont pas figés et ils peuvent varier en fonction des activités.

Si nous partons à la journée, le déroulement de celle-ci évolue et nous pouvons demander à ce que les enfants soit présents avant 9h.

Horaire de l'accueil de loisirs le mercredi:

8h00-9h00: Accueil des enfants

9h00-12h00: Activités

12h00-13h00: Repas

13h00-14h00: Temps calme et sieste pour les plus petits

14h00-16h30: Activités

16h30-17h00: Goûter

17h00-18h00: Départ des enfants

L'ACTIVITE

Nous entendons activité au sens large du terme : pour nous, l'activité est tout autant celle du jeu (l'activité ludique) que celle de la vie quotidienne (prendre un repas ensemble) ou encore celle où l'on produit quelque chose de façon intentionnelle ou non.

Passer un moment convivial et/ou prendre du plaisir fait partie intégrante des vacances,

Nous ne souhaitons pas en effet que le centre soit un lieu de « consommation » du loisir, où l'animateur serait un prestataire d'activités. Au contraire, l'animateur n'est à notre sens qu'un des « moyens » proposés à l'enfant pour mener à bien le projet qui est le sien.

L'équipe pédagogique dans l'activité :

L'enfant souhaite faire ou réaliser quelque chose de divers et varié selon le quotidien ; cela est possible. L'équipe, représentée selon les moments par un ou plusieurs de ces membres, accompagne l'enfant dans sa démarche :

- Soit, simple regard bienveillant (en privilégiant le laisser faire)
- Soit, une prise en compte de l'idée de l'enfant, une vérification avec lui de ce qu'il est possible de faire, et une aide à la réalisation.

La conception des activités:

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par « l'agir » que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, l'équipe met en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadre de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes ...)

L'équipe d'animation favorisera une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentera d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Les différents niveaux d'activités :

Nous avons imaginé un centre où il est possible pour l'enfant de choisir son atelier, voire d'en créer un, en mettant en place les moyens humains et matériels nécessaires. Cela s'effectue généralement naturellement.

Dans toutes ces activités, il s'agira d'accompagner l'ensemble des enfants afin que ceux-ci puissent y trouver une place au mieux, et que les ateliers conservent leur vocation première : *permettre l'expérimentation dans le respect de chacun.*

Les activités permettent aux enfants de se côtoyer malgré la différence d'âge. Aussi l'animateur veillera à ce que chacun puisse participer à l'activité choisie dès lors qu'il en a envie.

Le rangement et le nettoyage de l'atelier sont effectués par les enfants et l'animateur.

Les domaines d'activités:

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chacun, l'équipe d'animation propose des activités dans différents domaines:

- Le jeu, sous ses différentes formes: jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, les grands jeux, ...
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques, ...
- Les activités de découvertes: sorties, visites de musées, cinéma, théâtre, ...
- Les activités physiques et sportives,
- La lecture, le conte, ...

Les camps:

La commune propose aux enfants et jeunes des camps. Ceux-ci sont proposés afin de permettre de partir en vacances, et découvrir d'autres lieux et activités que ceux de la commune et de ses alentours. La destination des camps est variable en fonction des demandes des enfants. Les temps de séjours sont variables selon l'âge et le thème du camp.

Les idées de tous :

En plus des ateliers proposés par l'équipe d'animation au sein de l'accueil de loisirs, nous proposons d'autres activités en lien avec notre objectif de découverte du milieu environnant.

A partir de 8 ans, les enfants peuvent également intégrer le dispositif « tickets sports-loisirs ». Ce sont des activités qui se déroulent principalement les après midis et que les enfants n'ont pas forcément l'habitude de pratiquer.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les moyens humains:

L'équipe pédagogique:

Le mercredi tout au long de l'année: L'équipe pédagogique se compose de deux animatrices titulaires du BAFA et du PSC1,

Pendant les vacances scolaires: L'équipe varie en fonction du nombre d'enfants pouvant être inscrits dans le cadre de l'accueil de loisirs,

Conformément à la législation en vigueur le taux d'encadrement se calcule comme suit : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 mineurs de plus de 6 ans,

Un animateur ou un groupe d'animateur peuvent être chargés, à la demande du directeur lorsque celui-ci s'absente du centre, des charges qui incombent habituellement à ce dernier.

L'animateur devra être capable :

- D'ANIMER une activité ou un temps de vie en donnant envie aux enfants et en étant présent pour ce dernier.

- DE GÉRER UN GROUPE d'enfants ou de jeunes (autorité, adaptation, anticipation, ...)

- ANALYSER les situations de vie pour pouvoir « se remettre en question sur ses points négatifs et/ou positif » et réfléchir sur le fonctionnement mis en place.

Fonctionnement:

L'équipe se réunit régulièrement pour faire le point de la journée et échanger les informations recueillies. Elle finalise la préparation des activités à suivre.

Les moyens matériels:

L'ALSH dispose de petits matériels nécessaires pour mettre en place des activités socio éducatives au sein de ses locaux. Il y a la possibilité d'utiliser la salle de sport municipale, les terrains de foot extérieurs et le plateau se trouvant derrière la cantine. Un bois et des espaces verts sont aussi à disposition.

LES RELATIONS

Les prestataires:

Lors d'une activité, l'encadrement est assuré par des personnes diplômées et compétentes (équitation, ...).

Un groupe d'enfants participant à l'activité n'est jamais laissé aux seules mains du technicien encadrant : un ou des membres pédagogiques y participent toujours.

Les partenaires (Elus, conseillers CAF, MSA, PMI, ...):

Les visites de tous sont attendues, leurs remarques, conseils avisés, suggestions pouvant être de précieux recours.

Ils sont accueillis par le responsable qui leur présentera les personnes, la structure, son fonctionnement.

Ils peuvent prendre les repas avec nous, passer un moment en compagnie de l'équipe, des enfants, ...

Avec les enfants :

Bien sûr, dans un total respect de l'individu, qui doit être réciproque.

L'évaluation

L'évaluation des non-diplômés et stagiaire BAFA:

Un bilan est fait en fin de semaine et en fin de centre, sur la progression et la méthode de travail utilisé (avec les enfants et les animateurs). Un dialogue quotidien entre l'animateur et le responsable est mis en place afin de réajuster au mieux les journées. Une activité en centre minimum, sera sous la charge du stagiaire BAFA. Il devra expliquer et guider les autres animateurs, sur la façon de procéder lors de celle-ci. La préparation et l'auto évaluation de l'activité sera pris en compte pour le bilan.

L'évaluation des animateurs diplômés :

Un bilan sera fait en fin de période de vacances. L'animateur pourra demander un bilan à tout moment lors de cette période. Tout ceci dans le cadre d'une évaluation formatrice pour ce dernier.